

ARTICLE 15e.

Ne pas s'étonner.

On s'étonne parfois de voir que dans tel ou tel fort, à telle ou telle époque, il n'y a qu'un petit nombre de défenseurs.

N'oublions pas que, en 1690 par exemple, il n'y avait encore que 15,000 habitants, dans la Nouvelle-France.

Cette population disséminée sur une grande étendue de pays était souvent décimée par le farouche Iroquois.

De plus, la révolution qui entraîna la chute des Stuart en Angleterre alluma la guerre entre la France et l'Angleterre en 1688, guerre qui souleva la Nouvelle-Angleterre, peuplée de 200,000 habitants, contre la Nouvelle-France : c'était un adversaire, plus puissant encore que l'Iroquois, qui fit aussi ses victimes.

Les habitants qui s'éloignaient parfois des forts pour les besoins de la culture, étaient surpris et fait prisonniers.

Il fallait aussi à l'occasion s'éloigner pour porter le fer et le feu au pays même de l'ennemi : ce qui dépeuplait les forts.

En certains temps, comme en 1691, les soldats et les miliciens ne pouvaient tenir la campagne faute de vivres, ce qui laissait les habitants à eux-mêmes (Charl. I—1691).

Disons cependant qu'il y avait souvent une protection réelle bien que parfois lointaine.

Ainsi les 28 forts disséminés dans le seul gouvernement de Montréal réussissaient à s'appeler les uns les autres.

Des officiers désignés d'avance allaient alors au secours, ce qui arriva lors du 1er et du second siège du fort de Verchères.

ARTICLE 16e.

*Contemporains de Madeline de Verchères à Verchères.
de 1681 à 1692.*

En 1681, sept ou huit ans après son établissement, Verchères comptait 11 habitants, censitaires de F.-X. Jarret de Verchères.

André Jarret de Beauregard, frère de F.-X. Jarret de Verchères;

Mathieu Binet;

André Balsac;

Jean Blouf.

Pierre Besseau (Boisseau).

François Chagnon.

Pierre Chicoine.

Jean Charlot.